



SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS DU REART, DE SES AFFLUENTS ET DE L'ETANG DE CANET/SAINT-NAZAIRE

3, rue des Fenouillèdes – Parc d'activités Sud Roussillon – 66 280 SALEILLES
Tél : 04.68.22.18.53

Délibération N° 2023 - 31

L'an deux mille vingt-trois et le seize novembre, le Comité Syndical du Bassin Versant du Réart, de ses affluents et de l'étang de Canet-Saint Nazaire, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de Saleilles, sous la présidence de Monsieur François RALLO, Président.

Etaient présents :

PMM CU : MMES. Rosemary DROUILLOT – Alexandra MAILLOCHAUD - Sara TOURNÉ.

MS. Modeste BOSQUE - Gilles CASAS – Michel CRETON - Jean-François FABRE – Jean-Louis FOUR - Rodolphe LAFFONT - Théophile MARTINEZ – Jean-Charles MORICONI – Gérard NOLLEVALLE - Louis PUIG – Olivier RABAT - François RALLO.

CC Sud Roussillon : MMES. Nathalie PINEAU – Colette ROIG.

MS. Robert DIAZ - Thierry DEL POSO – Jean-André MAGDALOU – Robert OLIVE – Louis SALA – Jean-Jacques THIBAUT - René WALLEZ.

CC Aspres : MMES. Céline DAVESA - Luce FAXULA.

MS. Philippe BRETEAU - Luc DEVEZE – Gilbert FANTIN - Denis FERRER.

CC ACVI : MMES. Maria CABRERA – Annie PEZIN.

Etaient absents et excusés :

PMM CU : MME. Christine RODRIGUEZ.

MS. Jean-Pierre LEROY – André RADONDY - Jean-François REGNIER – Max TIBAC.

CC Sud Roussillon : M. Christophe MANAS.

CC Aspres : MMES. Annie LELAURAIN - Maya LESNÉ.

MS. Rémy ATTARD - Francis AUSSEIL – Patrick BELLEGARDE - Maurice DEBRAY.

CC ACVI :

Etaient absents :

PMM CU : M. Georges PUIG

CC Sud Roussillon :

CC Aspres : M. Patrick MAURAN

CC ACVI : M. Raymond PLA

Avaient donné procuration :

CC Aspres : MME Annie LELAURAIN donne pouvoir à Gilbert FANTIN.

M. Francis AUSSEIL donne pouvoir à Céline DAVESA.

Assistaient également à la séance :

MMES. Sandrine BOSSOREIL - Élodie DUSSAUSOIS - Lorie VERGNES – Morgane BOISRAMÉ – Isabelle PERRÉE – Christelle PLAGES.

MS. Christian DISLAIR – Marc GIMBERNAT – Roland MIVIÈRE -Jean-Claude TORRENS.

A été élu secrétaire de séance :

M. Rodolphe LAFFONT.

Demande de subvention pour les animations scolaires 2023-2024.

Dossier présenté par – Marie CABRERA, Vice-présidente déléguée

Le conseil syndical réuni en séance publique,

Madame la Vice-présidente rappelle à l'assemblée que le SMBVR gère le risque inondation sur son territoire. A ce titre, le SMBVR s'est inscrit dans une démarche de sensibilisation du jeune public au risque inondation et aux enjeux de l'eau du bassin versant en abordant de manière transversale :

- La préservation des milieux aquatiques
- La prévention du risque inondation.

Afin de faire prendre conscience des éco-comportements et de la culture du risque dès le plus jeune âge, le SMBVR a lancé un programme d'animations auprès du public scolaire en sensibilisant une dizaine de classes sur son territoire et en renouvelant l'opération chaque année pour toucher toutes les communes du bassin versant.

Le coût total de cette action est estimé à 24 800 euros pour l'année scolaire 2023-2024.

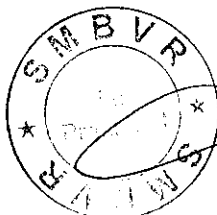
Madame la Vice-présidente déléguée précise que ces animations peuvent être subventionnées par l'Agence de l'eau, la Région et l'Etat.

Le comité syndical, ouï l'exposé de Madame la Vice-présidente déléguée et après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à solliciter les financements relatifs à cette action auprès de l'ensemble des partenaires.
- **DECLARE** que les sommes nécessaires à l'exécution de ces animations scolaires seront inscrites au budget primitif 2024 ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout acte utile en la matière.

Pour : 34 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.


Le Président

François RALLO